

FICHE
RETOUR
D'EXPÉRIENCE

CLIMAT ET ÉNERGIE

SCoT MARNE, BROSSSE ET GONDOIRE

n°9

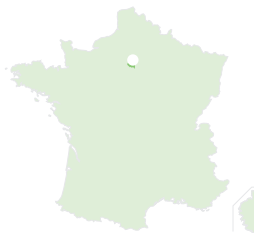
Un SCoT Grenelle dont la démarche a permis de faire émerger une vraie réflexion sur la valorisation énergétique de la biomasse

CONTEXTE URBAIN

Le territoire de Marne, Brosse et Gondoire se situe au cœur des dynamiques de Marne-la-Vallée, de la Seine-et-Marne et de l'Île-de-France. Ce positionnement lui confère une attractivité remarquable.

C'est aussi un territoire à dominante naturelle qui s'organise autour de pôles urbains actuellement en pleine expansion.

Le SCoT Marne, Brosse et Gondoire fait parti des 12 « SCoT exemplaires du Grenelle ».



Données-clé du document d'urbanisme

Île-de-France

Nombre de commune concernées : 17

Population : 90 000 habitants

Superficie : 8200 ha

LE DOCUMENT D'URBANISME

Le projet de SCoT Grenelle a été arrêté début avril 2012.

Le SCoT bénéficie d'une démarche SCoT Grenelle, qui permet d'accompagner les nouveaux thèmes impulsés par le Grenelle de l'environnement.

Dans la thématique énergie, c'est notamment l'aspect valorisation de la biomasse qui a fait l'objet d'une étude spécifique.

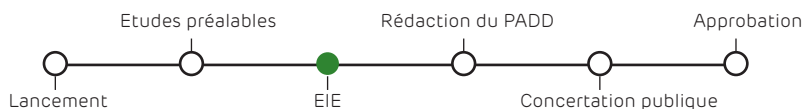
Les conclusions de cette étude se sont ensuite traduites à travers l'objectif 4 de l'axe 1 du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) « Innover en matière de performance énergétique verte en développant des filières locales grâce à l'optimisation des ressources ». Cet axe fait également l'objet d'une traduction dans le document d'orientation et d'objectifs (DOO) à travers l'orientation n°4.

OBJECTIFS CLIMAT-ÉNERGIE

Sur les deux études financées dans le cadre de la démarche du SCoT Grenelle, les élus ont choisi de financer une étude sur la valorisation de la biomasse. Sans être prioritaire, la thématique énergie a ainsi pu être approfondie. Il en est alors ressorti une orientation à travers l'axe 1 du PADD, traduite ensuite dans le DOO en prescriptions et recommandations.

MÉTHODE DE L'EPE

Un accompagnement à chaque étape du processus d'élaboration du SCoT



L'intervention de l'AEU dans le processus de planification

LE CONTENU

Trois ateliers AEU® ont été organisés en 2009 dans le but de permettre aux acteurs locaux du territoire de réagir et d'apporter des compléments d'information au diagnostic environnemental provisoire du SCoT, et ainsi de définir les premiers enjeux :

- atelier « Risques et nuisances » ;
- atelier « Choix énergétiques, déplacements et consommation d'espace » ;
- atelier « Patrimoine naturel, agriculture et paysages ».

L'AEU® a également permis d'élaborer l'état initial de l'environnement (EIE) et d'identifier les enjeux environnementaux prioritaires.

L'EIE identifie le potentiel énergétique du territoire :

- éolien : implantation d'éoliennes de grandes envergures quasiment impossible du fait des contraintes ;
- solaire : un gisement important ;
- géothermie : un potentiel très favorable ;
- bois-énergie, biomasse : une étude spécifique a été réalisée sur ce thème dans le cadre de la démarche « SCoT Grenelle ».

Cette étude sur le potentiel d'énergie liée à la valorisation de la biomasse avait pour objectif principal l'identification des éléments suivants :

- les projets biomasse et éco-matériaux en cours ;
- les principaux projets urbains ;
- les potentiels des espaces agricoles et naturels ;
- les conditions d'opérationnalités d'une filière locale ;
- les éléments à intégrer dans le document du SCoT pour favoriser l'amorçage de la filière.

LA CONDUITE DE PROJET

La méthode AEU® s'est inscrite dans une démarche intégrée avec l'élaboration du SCoT, elle-même renforcée par la « démarche SCoT Grenelle® ».

Les enjeux de l'EIE relatifs aux énergies sont :

- promouvoir le développement des énergies renouvelables, dont l'utilisation s'avère pertinente (géothermie, bois énergie) pour les nouveaux projets d'équipements collectifs ou l'extension de nouveaux quartiers
- profiter des nombreux projets d'urbanisation (écoquartiers, ZAC à vocation d'habitat et/ou d'activités) et de renouvellement urbain (cœur urbain de Marne et Gondoire) pour innover dans le domaine de la performance énergétique ;
- engager le territoire dans une politique de gestion économe de la consommation énergétique, notamment au travers d'actions exemplaires dans les bâtiments publics (nouvel hôpital à Jossigny par exemple).

Les acteurs

Maître d'ouvrage : SIEP du secteur III de Marne-la-Vallée

AEU® : CITADIA, Even Conseil

SCoT : CITADIA

Montant de l'AEU : 61 594 € TTC

Subvention de l'ADEME : 30 797 €

Subvention de la Région : Néant

Coût pour le maître d'ouvrage : 30 797 € TTC

LES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'AEU®

Une traduction opérationnelle à travers le PADD et le DOO des enjeux liés à la biomasse

Les préconisations de l'étude « valorisation biomasse »

L'étude a mis en avant l'importance du rôle de la collectivité :

- pour l'accompagnement des agriculteurs ;
- le développement d'une gestion pluriannuelle des arbres en ville ;
- la création d'une plateforme bois en lien avec l'étude EPAMARNE sur la filière bois ;
- ou encore le développement de réseaux de chaleur collectifs.

En conclusion, l'étude sur le potentiel d'énergie liée à la valorisation de la biomasse a proposé l'élaboration d'un plan d'approvisionnement territorial qui permettrait de lancer un dialogue élargi entre les propriétaires fonciers, les exploitants et les gestionnaires, les collectivités et les organismes publics. Ceci permettrait aussi par la suite de structurer une filière s'inscrivant dans les politiques régionales.

Les résultats opérationnels insérés dans le DOO du SCoT

Objectifs du PADD : dans son axe 1, le point 4 propose d'« innover en matière de performance énergétique verte en développant des filières locales grâce à l'optimisation des ressources ».

Objectif DOO : un équilibre stratégique entre pérennisation des trames verte, jaune et bleue et développement territorial.

L'orientation 4 porte sur « les espaces agricoles et naturels : une opportunité pour la production énergétique verte ».

Les prescriptions portent :

- sur l'augmentation de la part des énergies renouvelables ;
- sur l'élaboration d'un plan d'approvisionnement territorial ;
- sur l'engagement d'une réflexion sur la création d'une plateforme bois locale en lien avec l'Epamarne ;
- sur la valorisation des délaissés urbains par la plantation de cultures énergétiques, sur la constitution des aménagements paysagers horticoles par des essences végétales locales aux caractéristiques favorables à une valorisation énergétique.

Les résultats de l'étude « valorisation biomasse »

L'étude a mis en évidence la présence d'un potentiel local assez important avec :

- plusieurs projets urbains en cours ;
- un potentiel agricole et forestier ;
- des premières expériences de valorisation de la biomasse recensées sur le territoire ;
- un potentiel dû à l'entretien du paysage et des espaces verts ;
- un intérêt de quelques agriculteurs pour la valorisation de biomasse ;
- des opportunités de développement, notamment des financements publics.

Toutefois des freins ont été relevés, tels que des difficultés à identifier quantitativement les potentiels de gisement, l'absence d'un marché structuré, le manque d'information générale sur la biomasse énergie et les chaudières, des débouchés économiques pour les agriculteurs qui restent hypothétiques.

L'échelle territoriale n'est ainsi pas apparue comme étant la plus cohérente pour structurer une filière de production répondant aux besoins du territoire. Cependant, des initiatives existent.

ET AU-DELÀ DU DOCUMENT D'URBANISME...

Les apports de la démarche AEU®

Une démarche AEU® a été intégrée à l'élaboration du SCoT Grenelle. L'AEU® à travers les trois ateliers organisés pendant la phase diagnostic a permis la concertation autour du projet de SCoT et la sensibilisation des acteurs du territoire aux thématiques environnementales. Lors de l'écriture réglementaire, elle a permis d'approfondir certains thèmes dont celui de l'énergie, repérés par un logo dans le DOO.

C'est ensuite la démarche SCoT Grenelle qui a permis l'approfondissement des thématiques liées à l'énergie notamment grâce à l'étude spécifique sur la valorisation de la biomasse.

Le point de vue des acteurs

« Pour l'élaboration de notre SCoT, nous avons fait le choix d'une démarche AEU®, qui a permis d'associer les différents acteurs et personnes ressources lors d'ateliers, en posant les questions majeures pour le développement urbain de notre territoire »

Michel Chartier,
Président du SIEP du secteur III de Marne-la-Vallée

Pour en savoir plus :

Coordonnées maître d'ouvrage :

Laurence Maldonado - Tél. 01 60 35 43 50
laurence.maldonado@marneetgondaire.fr

Coordonnées BET AEU® :

CITADIA et Even Conseil - Tél. 01 53 46 65 05
ile-de-france@citadia.com